



FORMATIONS POUR LES COOPÉRATIVES AGRICOLES



✕ Votre performance est notre métier

MAÎTRISE DES ASSURANCES DANS LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES ET AGROALIMENTAIRES

Objectifs

- > Connaître les principes généraux de l'assurance
- > Maîtriser l'assurance « Dommages aux Biens » et la « Responsabilité Civile »
- > Comprendre les risques paramétriques

Programme ¹

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ASSURANCE

- > Introduction

DOMMAGE AUX BIENS

- > Objet du contrat/périmètre assuré
- > Définir ses besoins de garantie :
// Dommages directs // Pertes d'exploitation // Evènements à garantir // Valeurs à assurer // Montants à assurer // Période d'indemnisation
- > Modalités d'indemnisation
 - Valeur à neuf
 - Règle proportionnelle
 - Franchises
- > Appréciation des risques par les assureurs (prévention ...)
- > Exemples d'indemnisation de sinistres ...

LES RESPONSABILITÉS

- > La Responsabilité Civile Générale de l'entreprise
 - Objet des garanties
 - Présentation des trois volets distincts des polices d'assurance
 - Les exclusions communes
 - L'application des garanties dans le temps et dans l'espace
 - Etude d'un tableau des limites de garanties et des franchises
- > Exemples d'indemnisation et retours d'expériences

LES RISQUES PARAMÉTRIQUES

- > Présentation

PUBLIC

Personne en charge de la gestion des assurances

LIEU

Formation à distance en visio
En inter-coopératives

DURÉE ET DATES

1 jour - 7 heures
Le 17 octobre 2023 de 9h30 à 17h00 en visio

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé didactique
Exemples
Discussions en groupe

MOYENS TECHNIQUES

Session de formation à distance. Prévoir pour chaque participant un PC avec un micro, une caméra, une connexion internet suffisante & un endroit calme.
Support détaillé envoyé aux participants

COÛT PÉDAGOGIQUE

660 € HT / par personne

INTERVENANT(E)S

Martine CALVEZ
Joran CHAMBOLLE
Philippe GESLIN

Formateurs experts en Assurances, Cabinet Bessé
Partenaire de LCA // Solutions +

CONTACT COORDINATION ET RELATIONS AVEC LES STAGIAIRES

Julie LECOQ
Tél : 06 65 72 53 30
jlecocq@solutionsplus.coop

¹ Informations conformes aux dispositions des articles L.6353-1 et L.6353-3 du code du travail

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Par Internet : www.solutionsplus.coop

Par mail : formation@solutionsplus.coop